VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Mary Louise Taylor, veuve de Thomas Hume Thomason.

A midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

SUITE et vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dossier No 78 923, dans l'affaire intitulée la succession de Mme Mary Louise Taylor, veuve de Thomas Hume Thomason ledit ordre daté et signé le 29 mai 1906, et adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, les ci-après propriétés foncières:

Quatre lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues Thalie, Maisonnée et Prytanée, désignés par les Nos 12, 23, 22 et 33 sur un plan annexé à un acte passé pardevant H. B. Cenas ancien notaire, le 24 novembre 1840.

Les lots 12 et 13 ayant chacun 25 pieds de face à la rue Thalie sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

Les lots 32 et 33 ayant chacun 25 pieds de face à la rue Maisonnée sur 127 pieds de profondeur, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprenant une résidence très substantielle à trois étages, contenant vestibules au premier étage et au rez-de-chaussée, salons doubles, salle à manger, salle à déjeuner, dépenses, 10 chambres à coucher, chambre à bain, cuisine, mansarde, gaz et électricité, une bâtisse à deux étages dans le fond, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par les billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et non de vendeur et privilèges sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère les taxes de Ville et d'Etat pour l'année 1906, l'acquéreur devant payer les frais de l'acte de vente pardevant A. Goldberg, notaire, dix pour cent du prix d'achat requis au moment de l'adjudication devant être fait avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières. 318 rue Baronne.

2 juin—2 3 10 17 24—juil 1 3.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Veuve J. B. Mayeur, Cour Civile de District—No 78,101

MARDI LE 19 JUIN 1906, A MIDI

Nous vendrons à l'enchère publique à la Bourse, 311 rue Baronne.

DEUX MAISONS A DEUX ETAGES, 1024 RUE MANDEVILLE ET 824 AVENUE DES CHAMPS-ELYSEES

SUITE et en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dossier No 79,101, dans l'affaire de la succession de Veuve J. B. Mayeur, ledit ordre daté le 14 mai 1906 et adressé à J. L. Onorato Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, le MARDI, 19 juin 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les propriétés ci-après décrites:

1 Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No —, borné par l'avenue St Claude, les rues Kempée, Mandeville et Marigny, mesurant 31 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à l'avenue St Claude sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et façade sur la rue Mandeville. Les améliorations consistent en une résidence à deux étages, quelle se trouve dans le fond du lot connu comme le No 1024 rue Mandeville.

2° La moitié la plus près de la rue Dauphine d'un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Dauphine et Bourgogne, lequel lot entier mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Champs Elysées sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistant en une résidence en bois à deux étages, contenant environ 8 chambres et cuisine, connu comme le No 824 avenue des Champs Elysées.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit d'un an, démontré par des billets des acquéreurs, de 60 jours de la vente, payables une année après date et portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1906. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. J. Villeré, notaire 10 0/0 du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur
Et Agent de Propriétés Foncières, Bureau 318 rue Baronne.

19 mai—19 27—juin 3 10 17 19

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE

Bâtisse en briques à trois étages

Près du Marché Français, No 528 rue St Philippe, près Decatur.

Succession de Antonio Bonomo.

No 78 157—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, rez-de-chaussée, JEUDI, le 14 juin 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre émanant de ladite Cour, daté et signé le 2 mai 1906, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations etc., dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Dumaine, Chartres et Decatur, ledit lot mesurant en mesure américaine 24 11 4 de face à la rue St Philippe 58 5 0 sur une première ligne perpendiculaire à la rue St Philippe sur une ligne vers la rue Decatur, de la une deuxième profondeur sur une ligne diagonale de 19 de la une troisième profondeur de 5 11 4 sur une ligne parallèle à la rue de Chartres à laquelle distance il se rétrécit à un angle droit 9 5 et à une autre profondeur de 1 8 et 29 2 3 sur la ligne du fond parallèle à la rue St Philippe sur une autre ligne vers la rue de Chartres de une dernière profondeur de 68 sur une ligne perpendiculaire à la rue St Philippe à laquelle distance elle s'élargit à un angle droit 20 2 0 avec une deuxième profondeur de 63 9. Les bâtisses sur ledit lot, portant l'ancien numéro municipal 18, rue St Philippe, et sont louées à bail jusqu'au 21 septembre 1907 au loyer mensuel de $45. Les améliorations sont connues comme 528 rue St Philippe, entre les rues Decatur et Chartres, et comprenant une bâtisse en briques à trois étages contenant magasin, environ 9 chambres, etc., dans la cour se trouvent une bâtisse en briques à deux étages, contenant environ 6 chambres, écurie avec toit en tôle, hangar avec four à chaux en briques, hydrant dans la cour. La cour est pavée.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans garantie par lien de vendeur et privilège sur ladite propriété avec billets portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de la vente. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 au-dessus et en plus du prix d'achat et aussi assumer les termes de la police d'assurance non expirée et recevoir le loyer de la date de la signature de l'acte de vente. L'acte de vente pardevant Joseph Sinai, notaire, aux frais de l'acquéreur et pour tous frais généraux. Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE
Encanteur

James Clark Henriques, avocat, 511 Bâtisse Louisiana.

18 mai—13 20 27—juin 3 10 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Bridget Ansberry veuve de Peter Griffin.

No 78,206—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR CARRERE & KEENEY, Encanteurs, Bureau 806 rue Perdido, Ernest A. Carrère, Encanteur—MARDI, le 3 juillet 1906, à 11 heures a.m., à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre émanant de ladite Cour, daté et signé le 24 mai 1906 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, désignée par le No onze, dans l'ilet No 420, borné par rues Povdras, Perdido, Claiborne et Clark, ledit lot mesurant trente et un pieds, trois pouces de face à la rue Claiborne, trente et un pieds, sept pouces et une demi ligne de largeur dans le fond cent sept pieds, six pouces de profondeur sur la ligne contigue au lot No 12 et cent-vingt dix pieds, six lignes de profondeur du côté de la ligne opposée, mesure américaine.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un, deux ou trois ans, à l'option de l'acquéreur, ladite portion de crédit devant être démontrée par billets à l'ordre de l'endosseur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement et garantis par toutes les clauses usuelles, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée avec les billets, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1906, au dessus et en plus du prix de son achat et payer pour l'acte de vente pardevant Joseph Sinai, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

CARRERE & KEENEY,
Encanteurs.

3 juin—3 10 17 24—juil 1 2 3

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Rosa Barton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 79,488—Division A. Attendu que Adolfo Ingué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Rosa Barton, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Ernest T. Florance, avocat.

6 juin—6 10 15

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VASTE ETENDUE DE TERRE ET AUSSI CINQUANTE-NEUF

Splendides Lots de Terre

DANS LE SIXIÈME DISTRICT

Au Plus Haut Enchérisseur et Sans Estimation.

Osborn H. Stark, administrateur, vs William H. Howcott.

No 74,854—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 13 juin 1906, à midi il sera vendu à l'enchère publique au plus haut enchérisseur: à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu en pleine cour le 20 avril 1906, jugement signé en pleine Cour le 26 avril 1906 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus décrite, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Huit certains lots de terre, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 107 de Burtheville borné par l'avenue Henry Clay (maintenant avenue Palmer), les rues Breslau (maintenant Sud Robertson), Victor (maintenant Magnolia) et Bloomingdale, désignés par les numéros 6, 7, 8, 9, 10, 14, 15 et 16, le lot No 10 formant le coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Breslau.

2° Trois certains lots de terre, situés dans le sixième district de cette ville, désignés par les numéros 1, 2 et 3 de l'ilet No 112 de Burtheville borné par les rues Leonce (maintenant Clara), Victor (maintenant Magnolia), Edmond (maintenant Calhoun) et la ligne de Foucher, lesdits lots font face à la rue Leonce, moins cette portion ci-devant saisie et vendue par la "Barber Asphalt Paving Co."

3° Treize certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 113 de Burtheville, désignés par les Nos 1 à 13, borné par l'Avenue Henry Clay (maintenant l'Avenue Palmer), les rues Leonce (maintenant Clara), Henry (maintenant Willow) et Bloomingdale comprenant tout l'ilet.

4° Douze certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 114 de Burtheville, désignés par les numéros 11 à 22 inclusivement, borné par l'Avenue Henry Clay (maintenant l'Avenue Palmer), les rues Edmond (maintenant Calhoun), Leonce (maintenant Clara) et Henry (maintenant Willow) ledit lot No 11 fait face à la rue Henry, les lots numéros 12 à 21 inclusivement font face à l'Avenue Henry Clay et le lot numéro 22 fait face à la rue Leonce.

5° Six certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet numéro 115 de Burtheville, borné par les rues Edmond (maintenant Calhoun) Henry (maintenant Willow) Leonce (maintenant Clara) et la ligne Foucher, désignés par les lots Nos 1, 2, 3, 14, 15 et 16. Les lots numéros 1, 2, 3, font face à la rue Henry et lots 14, 15, 16 font face à la rue Leonce.

6° Une certaine portion de terre, située dans le sixième district de cette ville, connue comme le "Lawrason Tract", désigné d'après un croquis d'arpentage comme une portion de terre comprenant l'arrière portion de Bloomingdale ladite portion de terre mesurant d'après ledit croquis d'arpentage 271 pieds de la ligne supérieure de Bloomingdale à la ligne inférieure de Bloomingdale à un point où la rue St. Ida aboutit par 1 920 pieds de profondeur.

7° La propriété connue comme le "C. Connell Property", située dans le sixième district de cette ville, laquelle propriété se compose des lots numéros 156 à 171 inclusivement sur la ligne inférieure de la rue State, dans Bloomingdale. Le lot 156 mesure 50 pieds de face à la rue State, 110 pieds 9 pouces 1 ligne sur la ligne du lot numéro 155, 109 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne du lot numéro 157; le lot No 157 mesure 50 pieds de face à la rue State, 109 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 156 et 108 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 158; le lot No 158 mesure 50 pieds de face à la rue State sur 107 pieds 8 pouces 3 lignes sur la ligne du lot No 159 et 108 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 157; le lot No 159 mesure 50 pieds de face à la rue State, 107 pieds 8 pouces 3 lignes sur la ligne du côté du lot 158 et 106 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 160; le lot No 160 mesure 50 pieds de face à la rue State 106 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 159 et 105 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du lot No 161; le lot No 161 mesure 50 pieds de face à la rue State, 105 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du lot No 160 et 104 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot 162; le lot numéro 162 mesure 50 pieds de face à la rue State, 104 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot numéro 161 et 103 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne du et numéro 163; le lot numéro 163 mesure 50 pieds de face à la rue State, 103 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot numéro 162 et 102 pieds 2 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot numéro 164, le lot No 164 mesure 50 pieds de face à la rue State 102 pieds 7 pouces 5 lignes sur la ligne du lot numéro 163 et 101 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot numéro 165; le lot numéro 165 mesure 50 pieds de face à la rue State, 101 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne du lot numéro 164 et 100 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne du lot numéro 166; le lot numéro 166 mesure 50 pieds de face à la rue State sur 100 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot numéro 165 et 99 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne du lot No 167; le lot No 167 mesure 50 pieds de face à la rue State sur 99 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne du lot No 166 et 98 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 168; le lot No 168 mesure 50 pieds de face sur la rue State par 98 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 167 et 97 pieds 6 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 169; le lot numéro 169 mesure 50 pieds de face sur la rue State et 97 pieds 6 pouces 7 lignes sur la ligne du lot numéro 168 et 96 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot numéro 170; le lot numéro 170 mesure 50 pieds de face sur la rue State, 96 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot numéro 169 et 95 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot numéro 171; le lot numéro 171 mesure 50 pieds de face sur la rue State, 95 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne numéro 170 et 94 pieds 6 pouces 4 lignes sur le côté du bois du district sur la ligne divisant la dite propriété du "Lawrason Tract".

15o Un certain lot de terre situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet compris par les rues Arabella Joseph Perrier et Prytanée désigné par le numéro 19 de l'ilet 43 de Horstville, lesquels lot mesure 30 pieds de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans avec sept pour cent d'intérêt par an payable annuellement, garantis par lien et hypothèque sur la propriété vendue.

Actes de ventes pardevant James F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs

13 mai—13 20 27—juin 3 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

QUATORZE LOTS DE TERRE CHOISIS Dans le Troisième District,

Dans le carré d'ilet borné par les rues MIRO, TONTI, MANDEVILLE et ESPAGNE.

SUCCESSION DE LEWIS BURWELL WILLIS.

No 78,713—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 13 juin 1906, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 1er mai 1906 dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatorze certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, dix neuf, vingt, vingt un, vingt deux, vingt trois, vingt quatre, vingt cinq et vingt six dans l'ilet No 71 (nouveau No 1170), borné par les rues Miro (anciennement Erce), Mandeville et Espagne, mesurant d'après un croquis d'arpentage de Edgar Pilié, daté le 21 février 1906, comme suit:

Le lot numéro un mesure vingt neuf pieds quatre pouces [29 pieds 4 pouces] de face à la rue Mandeville sur une profondeur et façade à la rue Miro [anciennement Libérale] de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Miro (anciennement Libérale) et Mandeville; lesdits numéros dix neuf à vingt trois inclusivement mesurant chacun vingt neuf pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de cent vingt pieds; le lot numéro vingt quatre mesure vingt neuf pieds quatre pouces de face à la rue Espagne sur une profondeur de cent vingt pieds sur la rue Miro [anciennement Libérale] dont il forme le coin. Les lots numéros vingt cinq et vingt six mesurant trente quatre pieds six pouces chacun sur la rue Miro [anciennement Libérale] sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de vente pardevant J. B. Grinage, notaire public aux frais des acquéreurs.

E. T. Florance, avocat.

13 mai—13 20 27—juin 3 10 13

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Résidences de Choix et bien Situées. Le Joli et Attrayant Cottage "Queen Ann", No 2748 rue du Canal, entre les rues Broad et White.

La Résidence Substantielle en Briques à Deux Etages, No 1722 rue Clio, entre les rues Baronne et Carondelet.

UN BON LOUISIANA CONSOL $500.

Succession de Mme Mary C. Witting—No 78 386, Cour Civile de District, Division C

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—JEUDI, le 21 juin 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 15 mai 1906, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Broad, Gasquet et White, désigné comme lot No 4 sur un plan d'arpentage dudit ilet, fait par L. W. Brown, député voyer de ville en date du 12 août 1886, et annexé à un acte de vente de Fazende et Heinze à Mme L. W. Brown, passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 4 octobre 1886, lequel dit lot mesurant d'après ledit plan trente cinq pieds huit pouces de face à la rue Canal sur cent quarante six pieds de profondeur entre lignes parallèles, entre les rues Broad et White, et trente cinq pieds huit pouces dans le fond sur une allée s'ouvrant sur la rue White de vingt pieds de largeur laquelle est en commun au dit lot et autres désigné sur ledit plan.

Ladite décrite propriété est connue dans la ville comme No 558, et portant le No municipal 2748 rue du Canal. Les améliorations comprenant un magnifique et attrayant cottage "Queen Ann," retiré de la banquette, et contenant galeries sur le devant et dans le fond, vestibule, chambre à bain et environ sept chambres. La maison est en bon état et dans un très joli voisinage.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clio, Baronne (autrefois Bacchus) Erato et Carondelet (autrefois Apollo). Le présent lot de terre étant la moitié la plus près de la rue Carondelet (autrefois rue Apollo) du lot original numéro trois de l'ilet numéro trente d'après le plan de B. Lafon, daté le 10 septembre 1810; aussi cette portion d'un lot dans le fond formée par une ligne commençant dans le centre du lot No 3 sur la rue Clio et s'étendant à la ligne du fond du lot No 16. Ce présent lot a une façade à la rue Clio de trente et un pieds onze pouces plus ou moins, sur une profondeur de cent dix huit pieds onze pouces, plus ou moins, entre lignes parallèles. Ladite propriété est connue par le No 166 rue Clio.

Les améliorations comprennent une résidence substantielle en briques à deux étages, contenant 8 chambres; vestibules, offices, etc., aussi hangar et bâtisse dans le fond avec deux chambres. Louée jusqu'au 30 septembre 1906 à $32,50 par mois.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1906. Les actes de vente pardevant Emile Pomès notaire aux frais des acquéreurs.

John Wurz avocat pour les pétitionnaires. 20 mai—20 27—juin 3 10 17 21

SI vous désirez les services d'un encanteur, pourquoi ne pas vous procurer le meilleur!

GEO. ST-PAUL,

—ENCANTEUR—

Galeries, Propriétés Foncières, Effets Mobiliers, le Contenu des Résidences, etc.

PHONE MAIN 2967—R

187 RUE CARONDELET.

18 avril—1 mai

AVIS AUX CREANCIERS

Interdiction de Willis D. Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,611—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles les 7me et 8me comptes annuels présentés par Sidney J. McMain, curateur dans cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits comptes. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. P. M. Milner, avocat.

7 juin—7 11 16

Germania National Bank en liquidation versus Southern Transportation Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 76,778—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix heure qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par William K. Kelly, recouvreur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Buck, Walshe & Buck, Jno Dymond Jr., avocats. 1 juin—1 5 10

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT—Division D—No 79,519—In Re Joseph Steger, demandant un répit—Ordre—Considérant la pétition suivante et les tableaux des ressources et passifs dûment vérifiés et enregistrés.

Il est ordonné que, après une annonces, avis et citations aux créanciers, comme le requiert la loi, qu'une réunion des créanciers dudit Joseph Steger soit convoquée et tenue d'après la loi pardevant Julian B. Hansens, notaire, en son bureau en la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, commençant le 2me jour de juillet 1906, à 11 heures a.m. pour voter, accordant ou refusant l'application dudit Joseph Steger pour un répit de un an, deux ans et trois ans de la date de ladite réunion.

Il est de plus ordonné que Hyman Mithoff, avocat soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et que, dans l'intervalle, toutes procédures contre la personne et les biens dudit Joseph Steger soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 1er juin 1906.

(signé) W. B. SOMMERVILLE, Juge.

Pour copie conforme:

J. McCORMICK, Député-Greffier.

Robert J. Maloney, avocat.

7 juin—7 14 21 28—juil 2

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de James W. Fitzhenry et Catherine Fitzhenry, sa femme

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 79 500—Division E—Attendu que Mlle Mary Fitzhenry a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession des feus James W. Fitzhenry et Catherine Fitzhenry, sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Chas H. Brownlee, avocat. 3 juin—3 7 12

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Deux excellents lots de terre bien remblayés pour bâtir,

Coin S. E. des rues Pine et Burthe,

Dans un voisinage charmant.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 28 juin 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 11 mai 1906 et signé le 17 mai 1906, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Mme Grace Barr Mc Geehan veuve en communauté et tutrice naturelle, vs John T. Michel, No 79,179 du dossier de la susdite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les deux beaux lots élevés pour construction, à l'encoignure sud est des rues Pine et Burthe, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 79, borné par les rues Broadway, Pine, Maple et Burthe étant les lots Nos 11 et 12 et mesurant d'après un plan fait par J. F. Coleman le 2 décembre 1895, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Pine sur une profondeur de 120 pieds; ledit lot No 11 forment l'encoignure des rues Pine et Burthe.

Un excellent voisinage. Un de ceux s'améliorant le plus rapidement de la ville. Près de plusieurs lignes de chars. Les lots sont remblayés. Les banquettes payées à l'Avenue St Charles, à deux ilets de distance.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans représentée par le billet ou les billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis dans leurs paiements par lien du vendeur et privilèges et hypothèque spéciale, en plus des clauses de sécurité usuelles; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer en plus de leur enchère les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1906; 10 pour cent comptant seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente devant être passés par devant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. B. Rosser, Jr, avocat.

27 mai—27—juin 3 10 17 24 28

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

D'un fond de magasin d'épiceries en gros.

William D. Seymour vs John L. Byrne Co. Limited.

No 74 607—Cour Civile de District, Division A, paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis rendu le 30 avril 1906 et adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre, LUNDI, le 11 juin à 11 heures a.m. au No 423 rue Poydras, entre Magasin et Tchoupitoulas

Le stock contenu dans ledit local, consistant en parti de thé huile importée, soupe en boîte, conserves, poivre, poisson sec, etc., etc. Aussi un grand réfrigérateur, coffre-fort en fer avec combinaison, pupitres, balances, divers de bureau.

Condition—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur.

Boatner et Manion avocats,

1er juin—1 3 10 11

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 3 JUILLET 1906.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété de Valeur, 1917 et 1921 Calliope, entre Dryades et Rampart.

Près des propriétés et dépôt du Illinois Central Railroad

Cottage simple de choix 2057 Poydras, entre Johnson et Prieur, en face du Mississippi Valley Railroad

George J. Monaghan et als. vs John Lawrence Monaghan et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.—No 79,299

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 3 juillet 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur bureau 733 rue Union, en vertu d'un jugement signé le 30 mai 1906 par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Delord, Rampart et Dryades, désigné par le numéro quatre [4] lot de terre mesure trente deux (32) pieds huit (8) pouces et deux (2) lignes de face à la rue Calliope sur une profondeur de soixante trois (63) pieds onze (11) pouces et deux (2) lignes.

Les améliorations comprennent la résidence double à deux étages, 1917 et 1921 rue Calliope.

2° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Perdido, Johnson et Prieur, désigné par le numéro 3, mesurant vingt (20) pieds deux (2) pouces pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de cent vingt (120) pieds. Les améliorations comprennent le joli cottage simple, No 2057 rue Poydras.

Conditions—Une moitié ou plus comptant la balance en 1 et 2 ans, 8 pour cent, avec toutes les clauses de sécurités; 10 0/0 de dépôt au moment de la vente. Les taxes de 1906 devant être payés par les acquéreurs. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire public, aux frais des acquéreurs.

1er juin—1 3 10 17 24—juil 1 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double de valeur

Et emplacement de commerce à l'encoignure des rues Neuvième et Annonciation.

JEUDI le 28 juin 1906, il sera vendu à l'enchère publique.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur, Bureau 733 rue Union, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Schaaf, No 79 039 de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terres avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Neuvième et Huitième, désigné par la lettre A, ilet 91, sur un devis d'arpentage fait par D. E. Seghers & fils, voyers, daté le 25 avril 1906 et annexé à un inventaire pris en ceci et d'après cela formant l'encoignure des rues Annonciation et Neuvième, et mesurant cinquante [50] pieds de face à la rue Annonciation, la même largeur dans le fond, par une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de face à la rue Neuvième de soixante six [66] pieds un [1] pouce et quatre [4] lignes.

Les améliorations consistant en un joli cottage double, contenant trois chambres et cuisine de chaque côté, grande cour sur un terrain extra sur la rue Annonciation, et occupé comme une résidence et emplacement de commerce par des locataires qui payent promptement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant ou tout comptant, et la balance en 1 et 2 ans, garanti par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication. Les taxes de 1906 devant être payée par l'acquéreur et les actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 mai—27—juin 3 10 17 24 26 28

Succession de Edward N. Dixon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79,493—Division A—Attendu que Henry B. Dixon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward N. Dixon, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. W. R. Kerr, avocat.

2 juin—2 6 11

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

PLACEMENTS PRODUCTIFS

—DANS—

Encoignures Bien Situées

POUR les AFFAIRES

Cottages Simples et Doubles,

Quatrième et Cinquième Districts

Et le Stock de Marchandises Contenu dans le Magasin,

COIN ELMIRE ET ALIX.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI